

HAUTE-GARONNE
NAILLOUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

Maîtrise d'œuvre

**AMENA-Etudes
PLURALITES**

06.82.05.00.64
vzerbib1@gmail.com

REVISION

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutoire le :

LISTE SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

5.1

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

Nom officiel de la servitude	Code	Référence du texte législatif	Acte qui l'a institué sur la commune	Service départemental responsable
<p>Servitude de protection des Monuments Historiques :</p> <p>Eglise -clocher</p> <p>Façade et toitures, salon avec décor de gypserie d'une maison du 18^{ème} siècle actuellement dénommée « Foyer Saint-Martin » (Parcelle C185)</p>	AC1	Loi du 31 décembre 1913	<p>Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 18/11/1926</p> <p>Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 11/12/1985</p>	<p>Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) 32 rue la Dalbade 31000 Toulouse</p>
<p>Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz</p> <p>Canalisation DN-800 AUTERIVE-SEYRE</p> <p>DN 080 GrDF NAILLOUX</p>	I3		Arrêté préfectoral du 16/10/2018	<p>TEREGA</p> <p>Espace Volta</p> <p>40 Avenue de l'Europe CS 20522</p> <p>64000 PAU</p>